

Contacter Interpol en cas d'arnaque ... est une arnaque | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

LE NET EXPERT
AUDITS & EXPERTISES

EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
LENETEXPERT.fr

RGPD CYBER

SPY DETECTION
Services de détection de logiciels espions

LE NET EXPERT
FORMATIONS

LE NET EXPERT
ARNAQUES & PIRATAGES

Denis JACOPINI
8 LE JT

DENIS JACOPINI PAR TÉLÉPHONE
EXPERT INFORMATIQUE AUDIT CYBERSECURITY
VÉRIFICATION ET TRACAGE

vous informe

Contacter Interpol en cas d'arnaque ... est une arnaque

L'e-mail se présente d'abord comme un témoignage de victime s'étant faite arnaquer par un escroc. Cette dernière vous communique ensuite les coordonnées du contact chez Interpol présenté comme son sauveur.

Nous venons ce matin de recevoir un e-mail intitulé : « **Je suis victime d'une arnaque de rencontre et une personne ayant venu à mon aide suivez mon témoignage** » .

Au travers d'un long message, la victime explique s'être faite arnaquer de plusieurs dizaines de milliers d'euros par un personnage indélicat lui ayant fait croire à l'amour inespéré. Accroc à l'être aimé, la victime déclare l'avoir aidé financièrement à plusieurs reprises.

Une fois le pot aux roses découvert, malgré qu'il fut trop tard pour que la victime puisse récupérer son argent, elle réussit tout de même l'exploit de se sortir de ce piège grâce à un Inspecteur général sauveur

Plein de bonne volonté, la victime souhaite même vous faire partager son tuyau en partageant avec vous les coordonnées de ce contact chez Interpol.

Une fois de plus, il s'agit d'une arnaque visant aussi à vous réclamer de l'argent pour récupérer votre argent !!!

N'utilisez pas les coordonnées de ces « arnacoeurs »

Le message :

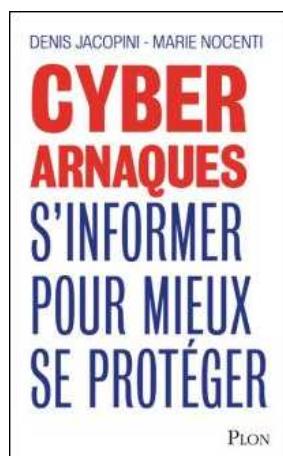
je me nomme Gagne antoinette,suivez mon témoignage. Je suis Franco-Americaine résidant en France et je me suis faire arnaquer par une personne que j'ai rencontrée sur un site de rencontres (Meetic). Nous avons parlé par skype pendant quelques mois, il montrait sa photo (très bel homme) mais a dit qu'il ne savait pas comment faire fonctionner une webcam, je n'ai donc jamais vu son vrai visage. Il se prétendait Italien d'origine vivant en Alsace. Avocat de formation, il a quitté son pays suite à un divorce et mésentente avec sa famille. Et paraît-il beaucoup qu'il a beaucoup d'euros dans un compte en Suisse, il m'a même envoyé un site de la banque avec son numéro de compte et un mot de passe afin que je vois ses comptes. Il m'a dit de détruire le mot de passe par la suite. Après plus d'un mois de conversation soutenue pendant lesquelles il parlait d'amour, il a dit partir pour l'Afrique pour acheter de l'or, en Côte d'Ivoire plus précisément. Rendu en Afrique il m'a contactée pour me dire que tout allait mal et qu'il s'était fait confisquer son passeport. Il avait besoin d'argent pour payer une taxe sur les produits qu'il a achetés. Il m'a demandé de lui porter un coup de main et je me suis dit que j'ai fait sans arrière pensé par envois successifs par Western Union pour payer différentes choses. Je les lui ai fait parvenir par Western Union une somme de 75.000€ car j'ai été idiote, j'ai vraiment cru en son histoire. Ensuite il a dit être malade dans un hôpital à Abidjan en Côte d'Ivoire et ne pas avoir d'assurance pour la chirurgie. Il me demandait encore plus de dollars. Il m'a envoyé une facture de la clinique (fausse bien sûr) par internet. Ensuite, comme ces gens avaient mon numéro de téléphone, ils ont commencé à me harceler pour me faire payer disant qu'il allait mourir si je ne payais pas plus. J'ai senti l'arnaque et je lui ai dit que c'est de l'arnaque. Il m'a appelé jusqu'à 10 fois la même nuit pour pleurer au téléphone me disant qu'il était amoureux de moi et qu'il ne pouvait pas croire que je le traitais ainsi, lui qui croyait en Dieu, comment pouvais-je le traiter d'escroc sans scrupules. Les appels continuaient jour et nuit, tantôt d'un soi-disant médecin, Philipp du chêne, une autre fois d'une personne de la banque etc... C'est alors que j'ai téléphoné à l'Interpol de Lyon pour faire une plainte. mais heureusement j'ai expliqué ce problème à l'Interpol de Lyon qui m'a fait prendre contact avec un Inspecteur Général de police Interpol du nom de Leroux Richard qui depuis l'Afrique qui coordonnait des actions avec l'Interpol de la France Lyon et le regroupement du CDEAO pour un remboursement immédiat. Et grâce à lui et Dieu on m'a remboursé la totalité de mes 75.000€ qu'on m'avait arnaquée environ y suivre des frais de dédommagement, j'ai bien eu de la chance car j'ai échappé belle à cette crise. À partir de ce instant j'ai dès lors repris confiance en moi et ne cherche plus d'embrouille sur les sites de rencontre parce qu'il n'y a pas de vérité en tout ça.

Alors si vous avez été arnaqué sur la toile d'une : grosse somme d'argent, d'achats non conformes à la photo, de virement bancaire, de chantage sur le net, de faux maraboutage et faux compte, paypal, de fausses histoires d'amour pour soutirer de l'argent, de vente de voiture, de gay et lesbienne et de faux tirage à la loterie etc..., si vous le contactez, il trouvera facilement vos escrocs et une fois qu'ils seront arrêtés grâce à leur système WALO WALO car j'ai suivi vraiment leurs instructions et sa a marché pour moi. Je remercie beaucoup l'inspecteur de police Leroux Richard sans lui je serais sans doute à la rue car j'avais épuisé toutes mes économies pour ces voleurs. Pour tous ceux ou celles qui ont été dans le même cas comme moi voici l'adresse email de l'inspecteur de police Leroux Richard.

*Emails : celluleinterpolmondial@rocketmail.com / policeinterpolmondial@live.fr
Cordialement à vous*

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : Denis JACOPINI

16% des entreprises victimes

des Ransomwares . Réagissez !

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LENETEXPERT .fr EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
			16% des entreprises victimes des Ransomwares . Réagissez !		

Les ransomwares visent de plus en plus les entreprises françaises. Ce phénomène n'est pas près de s'arrêter au regard du business model très lucratif et de l'impunité juridique dont bénéficient les hackers.

Force est de constater que les hacker un plus d'un coup d'avance.

En effet, PC Cyborg, le premier Ransomware, date tout de même de 1989. Pourtant, depuis le temps, le phénomène n'ayant pas été pris au sérieux, il commence désormais à prendre une ampleur phénoménale.

Il est évident qu'aujourd'hui aussi bien les entreprises que les états sont dépassés par ce phénomène. La liste des entreprises, parfois des OIV (Opérateurs d'importance Vitale) ou des OSE (Opérateur de Services Essentiels) ou des services publics touchés ne cesse de s'alourdir.

Que nous annonce le futur ?

Nos télévisions prises en otage par un ransomware (crypto virus ou programme informatique qui rend illisible vos données et inversera l'opération contre paiement d'une rançon, d'où le nom de crypto virus) pourrait bien arriver dans nos foyés dans les prochains mois. Notre auto, notre téléphone et bientôt nos maisons (serrures, lumières, fours, réfrigérateurs... n'importe quel objet connecté essentiel en définitive) pourraient bien nous demander un petit bitcoin en échange de son refonctionnement.

Que pouvons nous faire ?

Les entreprises doivent évoluer selon plusieurs axes :

- Reconsidérer la priorité consacrée à la sécurité informatique pour faire évoluer son infrastructure technique, organisationnelle, reconstruire les conséquences en terme d'image ou de pérennité que pourraient entraîner une attaque informatique.
- Reconsidérer le personnel en charge du service informatique et former le responsable informatique à la sécurité ou mieux (ce que je recommande), utiliser les services d'un expert en cybersécurité ou en cybercriminalité en appui du service informatique.
- Responsabiliser les utilisateurs par une charte informatique complétée et présentée lors des séances de sensibilisation.
- Sensibiliser (et former pour certains) les utilisateurs aux différents risques liés aux usages informatiques en partant des ransomwares, jusqu'aux différentes formes d'arnaques aux victimes dépouillées de plusieurs dizaines, centaines milliers d'euros voire des millions d'euros.

Et au niveau international ?

Il est évident que la tâche sera longue et fastidieuse mais il est à mon avis possible de combattre le phénomène en agissant sur plusieurs leviers.

Le volet législatif doit évoluer et s'adapter aux attaques informatiques internationales pour que les coopérations internationales puissent se passer sans délai.

Le volet coordination doit être couvert par une entité internationale qui pourrait devenir un point de contact aussi bien pour les autorités collectant les plaintes de victimes, pour les organismes faisant évoluer les instruments judiciaires, pour les éditeurs et constructeurs d'outils exposés au menaces.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Denis JACOPINI

Denis JACOPINI sur Sud Radio présente son livre « CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger » et répond aux questions de Patrick ROGER



DENIS JACOPINI - MARIE NOCENTI

CYBER ARNAQUES

S'INFORMER POUR MIEUX SE PROTÉGER

PLON

Denis JACOPINI
sur Sud Radio
présente son
livre
« CYBERARNAQUES :
S'informer
pour mieux se
protéger » et
répond aux
questions de
Patrick ROGER

Internet et les réseaux sociaux ont envahi notre quotidien, pour le meilleur mais aussi pour le pire... Qui n'a jamais reçu de propositions commerciales pour de célèbres marques de luxe à prix cassés, un email d'appel au secours d'un ami en vacances à l'autre bout du monde ayant besoin d'argent ou un mot des impôts informant qu'une somme substantielle reste à rembourser contre la communication de coordonnées bancaires ? La Toile est devenue en quelques années le champ d'action privilégié d'escrocs en tout genre à l'affût de notre manque de vigilance. Leur force ? Notre ignorance des dangers du Net et notre « naïveté » face aux offres trop alléchantes qui nous assaillent.

« Puisse cet ouvrage avoir de nombreux lecteurs ! Il ne devrait pas plaire aux arnaqueurs, car il est un réquisitoire contre leur perfidie et, sans aucun doute, une entrave à leur chiffre d'affaire. »

Général d'armée (2S) Watin-Augouard

Commandez CYBERARNAQUES

DENIS JACOPINI - MARIE NOCENTI

CYBER ARNAQUES S'INFORMER POUR MIEUX SE PROTÉGER

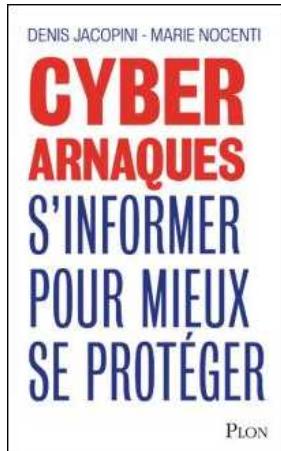
PLON

Plutôt qu'un inventaire, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, a choisi de vous faire partager le quotidien de victimes d'Internet en se fondant sur des faits vécus, présentés sous forme de saynètes qui vous feront vivre ces arnaques en temps réel. Il donne ensuite de précieux conseils permettant de s'en prémunir. Si vous êtes confronté un jour à des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous en protéger et en évitez les conséquences parfois dramatiques... et coûteuses.

Un livre indispensable pour « surfer » en toute tranquillité ! Denis Jacopini est expert judiciaire en informatique, diplômé en cybercriminalité et en droit, sécurité de l'information et informatique légale à l'université de droit et science politique de Montpellier. Témoin depuis plus de vingt ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus soigneusement élaborées, il apprend aux professionnels à se protéger des pirates informatiques. Marie Nocenti est romancière.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : *Cyberarnaques S'informer pour mieux se protéger – broché – Denis Jacopini, MARIE NOCENTI – Achat Livre – Achat & prix | fnac*

Une mairie peut-elle demander le numéro de sécurité sociale (NIR) des enfants en école primaire ? | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



Denis JACOPINI
VOUS INFORME

Une mairie peut-elle demander le numéro de sécurité sociale (NIR) des enfants en école primaire ?

Pour les inscriptions scolaires des enfants en école primaire (maternelle et élémentaire), les communes peuvent demander les informations suivantes :

- identité de l'enfant en âge scolaire ;
- nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, adresse ;identité et adresse du responsable légal ;
- profession du responsable légal ;
- classe de l'élève ;
- école fréquentée, s'il s'agit d'un établissement public,
- et date d'entrée dans cette école.

Les communes ne doivent pas enregistrer le numéro de sécurité sociale ni l'utiliser comme identifiant de l'élève.

Elles ne sont pas autorisées non plus à demander la copie de l'attestation de sécurité sociale.

En effet, cette information n'est d'aucune utilité pour les communes. Cette donnée ne peut pas non plus être collectée par l'école ou les instituteurs.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION
N° DPO-15945

Numéro de formateur
93 84 03041 84

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Datadock
Organisme validé
et référencé

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

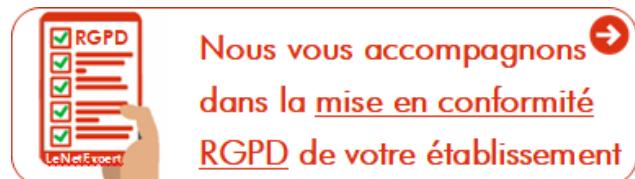
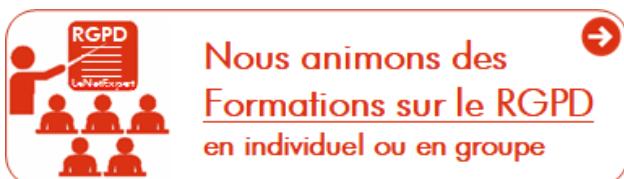
Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité

avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles

en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source :

[http://www.aide.cnil.fr/selfcnil/site/template.do;jsessionid=23EEA0184FD81E5B5D9C191EA44B1EBD?name=Num%C3%A9ro+de+s%C3%A9curit%C3%A9+sociale+\(NIR\)+des+enfants+en+%C3%A9cole+ primaire+%3A+une+mairie+peut-elle+le+demander+%3F&id=173](http://www.aide.cnil.fr/selfcnil/site/template.do;jsessionid=23EEA0184FD81E5B5D9C191EA44B1EBD?name=Num%C3%A9ro+de+s%C3%A9curit%C3%A9+sociale+(NIR)+des+enfants+en+%C3%A9cole+ primaire+%3A+une+mairie+peut-elle+le+demander+%3F&id=173)

Vol de données : cinq conseils pour se protéger contre les intrusions | Denis JACOPINI





Vol de données :
cinq conseils
pour se protéger
contre les
intrusions

Ransomware, chevaux de Troie et logiciels malveillants : les entreprises ne sont guère à l'abri des attaques de pirates qui représentent un grand risque pour leur sécurité. Mais contrairement aux idées préconçues, les menaces ne proviennent pas uniquement de l'extérieur. Les employés de l'entreprise peuvent ainsi mettre à profit les nombreuses possibilités qu'ils ont d'accéder aux systèmes de l'entreprise pour une utilisation frauduleuse des données, et cela sans beaucoup d'effort. Les organisations sont d'ailleurs rarement aussi bien protégées des attaques venant de l'intérieur que de celles extérieures.

Les cinq recommandations suivantes peuvent aider les entreprises à se protéger efficacement contre le vol de données par des employés.

1. Octroyer des droits d'accès différents

Pour protéger les données sensibles, il est nécessaire de donner aux employés travaillant dans différents départements des droits d'accès appropriés. Ainsi, le niveau de sécurité est déterminé par le besoin de connaissances d'un projet : un employé n'a accès à certains documents et dossiers que si ceux-ci sont nécessaires pour effectuer une tâche qui tombe sous sa responsabilité. Ces divers cloisonnements mis en place au sein de l'entreprise sous la forme de « murailles de Chine » empêchent l'échange d'informations non nécessaire entre les différents départements, permettant de limiter la perte de données.

2. Utiliser une double authentification forte

Afin de limiter tout risque, l'étape supplémentaire recommandée est une authentification à deux facteurs. Pour accéder au système, l'utilisateur doit, par exemple, non seulement entrer son mot de passe, mais aussi recevoir un SMS contenant un mot de passe unique, valable pour une seule session. Ainsi, il n'est pas possible d'accéder à l'information et aux données sensibles, même si le mot de passe a été volé.

3. Durcir la protection des informations

Les fonctionnalités en terme de sécurité doivent inclure la protection des données. Le fournisseur ne devrait en aucun cas avoir accès aux fichiers et documents, par exemple. En outre, les droits des administrateurs doivent être limités aux informations pertinentes à leurs activités.

4. Mettre en œuvre une gestion des droits d'information

Les technologies de gestion des droits d'information des documents sensibles peuvent contrôler et protéger contre le téléchargement non autorisé. Celles-ci assurent un contrôle efficace des documents même si les utilisateurs sont autorisés à accéder à l'information. Le filigrane empêche, en outre, une capture d'écran des informations. Il n'y a aucun risque de perte de données dans cet environnement protégé et elles ne tombent pas entre de mauvaises mains.

5. Enregistrer toute modification

Pour éviter le vol de données par un employé de l'entreprise et de s'en rendre compte après coup, il est conseillé d'enregistrer tous les changements effectués afin que ceux-ci soient répertoriés dans un historique. Cela permet un flux d'informations toujours clair et transparent. Sofia Rufin, Vice Présidente Régionale de Brainloop, commente la menace croissante que représentent les employés de l'entreprise dans le cadre de vols de données : « Nous avons observé au cours des dernières années, une augmentation du nombre des pertes de données dues à des failles en interne, les entreprises faisant encore trop souvent confiance à des standards de sécurité déficients. L'impact peut pourtant s'avérer désastreux sur l'image de l'entreprise, et les conséquences financières et légales peuvent menacer son développement économique... [Lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

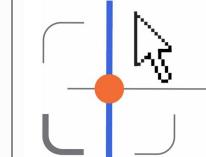
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Vol de données : cinq conseils pour se protéger contre les intrusions – Global Security Mag Online

5 bons conseils pour sécuriser tous vos achats sur Internet

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LENETEXPERT .fr EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 RGPD CYBER LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
<input checked="" type="checkbox"/>	5 bons conseils pour sécuriser tous vos achats sur Internet				

Cadeaux de Noël, billets de trains, les achats en ligne n'ont plus de secret pour vous ? Restez vigilants ! Voici 5 conseils pour réduire significativement le risque de vous faire pirater à votre insu.

1.

Ne jamais acheter en ligne depuis un Wi-Fi public



Il est fortement déconseillé de se connecter sur son site bancaire ou sur un site de paiement connecté via un wifi public ou le wifi d'un hôtel. Parmi les risques ; un éventuel pirate peut saisir l'occasion d'un WiFi mal chiffré pour installer un logiciel malveillant sur votre terminal ou intercepter certaines de vos données.

2.

Méfiez-vous des (sites) inconnus !



3.

Canal de paiement non chiffré, fuyez ...



Au moment du paiement, entrez uniquement vos coordonnées bancaires sur un formulaire qui comprend une sécurisation HTTPS (un petit cadenas est visible dans la barre d'adresse de votre navigateur). D'une manière générale, ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ainsi que le cryptogramme visuel (trigramme) par téléphone, par mail ou via un canal non-sécurisé spécialement pour cet usage.

Dans tous les cas, un commerçant en ligne ne peut vous demander la transmission d'une copie de la carte de paiement même si le cryptogramme visuel et une partie des numéros sont masqués.

4.

Privilégiez la sécurité au gain de temps ...



Il est préférable de ne pas enregistrer votre carte sur une application smartphone. La CNIL recommande la non-conservation des données relatives à la carte de paiement sur l'application ou dans le navigateur des clients dans la mesure où ces terminaux ne sont pas nécessairement conçus pour garantir une sécurité optimale des données bancaires.

5.

Activez le double verrou !



Mettez en place une double sécurité de paiement proposée par votre banque. Elle peut se matérialiser par un code secret demandé juste après un paiement. Celui-ci peut vous être envoyé par SMS, par mail, par téléphone, le code SMS étant le plus souvent utilisé.

A savoir : le dispositif 3D Secure pour les cartes Visa et Mastercard n'est pas mis en œuvre sur tous les sites marchands.

ET QUAND C'EST TROP TARD ?

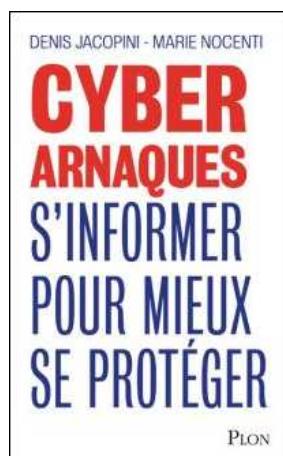
Vous avez la possibilité de contacter votre banquier pour demander le remboursement des opérations frauduleuses ou demander l'attribution d'une nouvelle carte bancaire. En cas de contestation par le titulaire de la carte dans un délai de 15 mois après la transaction, le commerçant se verra retirer par sa banque le montant qu'il avait perçu.

Vous pouvez contacter le centre national d'opposition au 0825 39 39 39 (0,34 € par minute). Ce numéro permet de faire immédiatement opposition à sa carte bancaire, notamment en cas de vol ou de perte.

Depuis l'étranger, composez le +33 442 605 303. Ouvert 7 jours/7 et 24h/24.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Original de l'article mis en page : Ces 5 réflexes qui sécurisent votre paiement en ligne ... | CNIL

Spam et Arnaques Internet –

Denis JACOPINI vous en parle sur LCI | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

The grid contains six logos:

- LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES**: Shows binary code and a smartphone.
- EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT.fr**: Shows a person climbing a computer mouse.
- RGPD CYBER**: Shows the European Union flag with binary code.
- SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions**: Shows a laptop and smartphone.
- LE NET EXPERT FORMATIONS**: Shows two people at a computer screen.
- LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES**: Shows a target with a cursor hitting the bullseye.

Spam Internet et Arnaques Denis JACOPINI vous en parle sur LCI

SPAM : GARE AUX ARNAQUES !
LOTTERIE, PETITES ANNONCES OU APPEL AUX DONS : LES PRINCIPALES ARNAQUES PAR MAIL

LCI

Denis JACOPINI, formateur consultant en cybercriminalité, formateur en protection des données personnelles et expert informatique assermenté nous parle des spams et des arnaques Internet en direct sur La Chaine d'Info LCI le 13 novembre 2015 dans l'émission de Valérie Expert « Choisissez votre camp ».

LES CHIFFRES OU ETAT DES LIEUX

+ de 3,2 milliards d'internautes dans le monde (4 nouveaux internautes par seconde)

+ de 2,4 milliards d'emails sont envoyés par seconde dans le monde dont près de la moitié est du spam.

Chaque jour en France :

un peu + de 2 milliards d'emails sont reçus, soit 39 mails par personne.
1 milliards sont du spam (e-mails non désirés)

LES MAILS FRAUDULEUX

– 3,4% (1,3 par personne) sont des e-mails avec des pièces jointes malveillantes (que j'appelle « méchangiciels » ce sont des virus, vers, trojan... dont le but du pirate est de s'introduire dans votre ordinateur)

– 10% (4 mails par personne) de ces e-mails sont des e-mails de phishing avec POUR SEUL BUT, récupérer vos identifiants pour usurper votre identité, accéder à vos e-mails, vos comptes bancaires ou de réseaux sociaux...

UNE FORME PARTICULIERE : Le spear Phishing (le phishing ciblé)

Au lieu d'envoyer le même mail d'arnaque à tout le monde, c'est un e-mail ciblé car il est le résultat de recherches sur vous ou directement à la suite d'un contact direct sur les réseaux sociaux, forums, blogs...).

Sur une campagne de mails frauduleux

– 11% ouvriront des pièces jointes malveillantes

– 23% ouvriront des e-mails de fishing

– Les premiers mails seront ouverts dans les 82 secondes qui suivent l'envoi...

D'après le Ministère de l'intérieur, + de 2 millions d'internautes français se sont déclarées victimes de phishing en 2015

LES EMAILS PEUVENT RENFERMER :

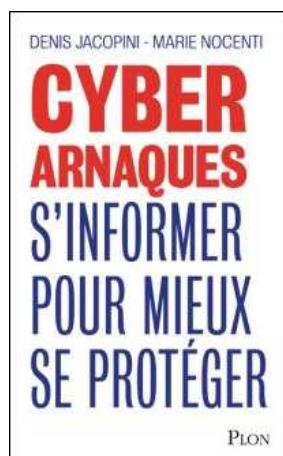
Des pièces jointes infectées ou des scripts piégés (Virus, RANÇONGICIELS, ESPIONGICIELS). Denis JACOPINI appelle ça des « **MÉCHANGICIELS**» .

Des mails d'arnaques ou d'escroquerie (SCAM)

Des mails de phishing

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : Denis JACOPINI

Après WannaCry et Petya : que

faire en cas d'attaque de ransomware ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LENETEXPERT .fr	 RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
					
<p>Après WannaCry et Petya : que faire en cas d'attaque de ransomware ?</p>					

Bruxelles, le 17 juillet 2017 – C'est le plus grand cauchemar des équipes de sécurité : une attaque de ransomware comme WannaCry ou Petya. Balabit, fournisseur leader de solutions de gestion des accès privilégiés (PAM) et des logs, a reçu pendant ces attaques des informations en temps réel de ses clients et d'autres professionnels de la sécurité. L'organisation a aidé d'autres entreprises à minimiser leurs risques, tandis que sa propre équipe de sécurité a analysé les risques encourus en interne. Grâce à cette expérience, Balabit a reconstitué le déroulement des attaques afin d'en tirer des leçons. Que doivent donc faire les organisations pour contrer les programmes malveillants ? Elles doivent prendre les cinq mesures suivantes.

Publié dans [informaticien.be](#) par zion

1. Isolez

Débranchez aussi vite que possible les appareils tels que les téléphones et les ordinateurs portables. Si vous êtes contaminé par un programme malveillant, retirez aussitôt le câble d'alimentation.

2. Collectez des informations

Qu'est-ce que c'est ? Quel est son mode opératoire ? Comment s'en prémunir ? Des équipes de désastre informatique nationales sont-elles disponibles ? Utilisez les plates-formes les plus pratiques pour diffuser ces informations : Twitter et les blogs de sécurité. Et bien sûr aussi la communication informelle entre entreprises.

3. Segmentez le réseau

Isolez le protocole infecté dans le trafic réseau. C'est une décision difficile : allez-vous contrer la diffusion du programme malveillant ou bien maintenir vos processus métier ?

4. Déployez des contre-mesures

Utilisez des Indicateur de compromission (IOC) et mettez à jour votre Système de détection des intrusions (IDS) et les paramètres du firewall, des systèmes AV et d'autant de serveurs et clients Windows que possible. Dans l'intervalle, les fournisseurs d'anti-virus travaillent évidemment sur une réponse adaptée à l'attaque.

5. Croisez les doigts et espérez

Anticipez l'avenir. Qu'est-ce qui se prépare ? Peut-être une nouvelle variante ? Tous les systèmes ont-ils eu leur patch ? L'organisation doit-elle craindre de figurer dans les journaux demain ? Une chose a-t-elle été perdue de vue dans l'urgence ? Étudiez tous les scénarios et essayez ainsi d'éviter un nouveau problème.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

[Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été](#)

[Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe](#)

[Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes](#)

pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Après WannaCry et Petya : que faire en cas d'attaque de ransomware ? – Press Releases – Informaticien.be*

Denis JACOPINI sur C8 explique comment se protéger des arnaques Internet à l'occasion de la sortie de son livre « CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger » dans l'émission « C'est que de la télé! » avec Valérie BENAÏM

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LENETEXPERT <i>fr</i>	 RGPD CYBER LENETEXPERT MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES

DENIS JACOPINI - MARIE NOCENTI

CYBER ARNAQUES

S'INFORMER POUR MIEUX SE PROTÉGER

PLON

Denis JACOPINI sur C8 explique comment se protéger des arnaques à Internet à l'occasion de la sortie de son livre « CYBERARNAQUES ». S'informer pour mieux se protéger » dans l'émission « C'est que de la télé » avec Valérie BENAÏM.

A l'occasion de la sortie de son livre « CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger », Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités :

7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec)
13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec)
19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec)

Plus ça va moins ça va ?

Peut-on acheter sur Internet sans risque ?

Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ?

Comment éviter de se faire arnaquer ?

Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ?

Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ?

Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ?

Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités Vous remarquerez que Julien COURBET, l'animateur de cette émission, exceptionnellement absent était remplacé par Valérie BENHAÏM. <https://youtu.be/lDw3kI7ra2s>

Internet et les réseaux sociaux ont envahi notre quotidien, pour le meilleur mais aussi pour le pire... Qui n'a jamais reçu de propositions commerciales pour de célèbres marques de luxe à prix cassés, un email d'appel au secours d'un ami en vacances à l'autre bout du monde ayant besoin d'argent ou un mot des impôts informant qu'une somme substantielle reste à rembourser contre la communication de coordonnées bancaires ? La Toile est devenue en quelques années le champ d'action privilégié d'escrocs en tout genre à l'affût de notre manque de vigilance. Leur force ? Notre ignorance des dangers du Net et notre « naïveté » face aux offres trop alléchantes qui nous assaillent.

« Puisse cet ouvrage avoir de nombreux lecteurs ! Il ne devrait pas plaire aux arnaqueurs, car il est un réquisitoire contre leur perfidie et, sans aucun doute, une entrave à leur chiffre d'affaire. »

Général d'armée (2S) Watin - Augourd

DENIS JACOPINI - MARIE NOCENTI

CYBER ARNAQUES S'INFORMER POUR MIEUX SE PROTÉGER

PLON

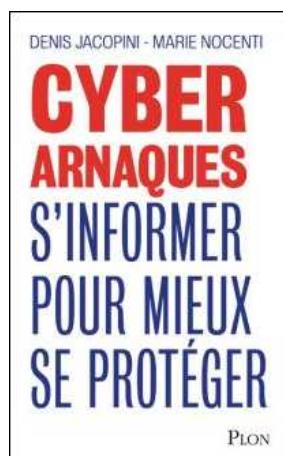
Plutôt qu'un inventaire, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, a choisi de vous faire partager le quotidien de victimes d'Internet en se fondant sur des faits vécus, présentés sous forme de saynètes qui vous feront vivre ces arnaques en temps réel. Il donne ensuite de précieux conseils permettant de s'en prémunir. Si vous êtes confronté un jour à des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous en protéger et en évitez les conséquences parfois dramatiques... et coûteuses.

Un livre indispensable pour « surfer » en toute tranquillité ! Denis Jacopini est expert judiciaire en informatique, diplômé en cybercriminalité et en droit, sécurité de l'information et informatique légale à l'université de droit et science politique de Montpellier. Témoin depuis plus de vingt ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus soigneusement élaborées, il apprend aux professionnels à se protéger des pirates informatiques. Marie Nocenti est romancière.

Commandez CYBERARNAQUES sur le site de la FNAC

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : *Cyberarnaques S'informer pour mieux se protéger – broché – Denis Jacopini, MARIE NOCENTI – Achat Livre – Achat & prix | fnac*

Pourquoi ne pas partager l'avertissement mettant en garde contre le pirate Jayden K. Smith ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT .fr	 RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
					
Pourquoi ne pas partager l'avertissement mettant en garde contre le pirate Jayden K. Smith ?					

Depuis le début du mois de juillet, un hoax (canular) circule sur Facebook. Il a été traduit de l'anglais et te met en garde contre un hacker nommé Jayden K. Smith. Pas de panique, c'est une mise en garde totalement fausse. Alors ignore le message, n'accepte rien et surtout, ne le repartage pas! C'est un peu soûlant.

« S'il te plaît dis à tous tes contacts de ta liste messenger de ne pas accepter la demande d'amitié de Jayden K. Smith. C'est un hacker et a un système connecté à votre compte facebook. Si un de tes contacts l'accepte, tu seras aussi piraté, aussi assurez toi que tous tes contacts le sachent. Merci. Retransmis tel que reçu. Gardes ton doigt appuyé sur le message. En bas, au milieu il sera dit transmettre. Appuyer dessus et cliquer sur les noms qui sont sur ta liste et cela leur sera envoyé. »

Voilà le message que vous avez peut-être reçu ce matin via Messenger. Il s'agit d'une nouvelle chaîne totalement infondée, comme l'ont fait remarquer certains médias outre-Atlantique. Le message est juste une traduction d'un texte en anglais qui est devenu viral un peu partout dans le monde la semaine dernière...[lire la suite]

L'avis de notre Expert Denis JACOPINI

Même s'il nous paraît difficile de pirater un compte Facebook par une simple lecture ou une demande d'ami, nous recommandons de ne pas partager ce message et de simplement le supprimer ou l'ignorer.

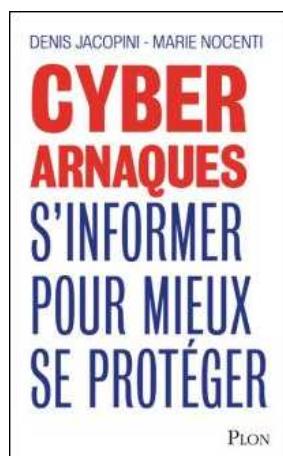
Ces canulars peuvent aussi bien prendre la forme d'un faux virus, d'une chaîne de solidarité (comme ici), d'un gain hypothétique, d'une pétition ou d'une fausse information destinée à influencer l'opinion publique.

Vous pouvez aisément comprendre que les intérêts ne sont pas tous dans un but de vous arnaquer ou vous soutirer de l'argent. Certains auteurs de ces chaînes recherchent la fierté d'avoir leur message qui fait le tour de la planète, d'autres de saturer les réseaux avec des messages inutiles mais les plus dangereux sont ceux qui vous demandent de cliquer ou de partager.

Même si je suis certains que vous êtes vigilants lorsqu'on vous demande de télécharger ou d'exécuter un programme, vous l'êtes certainement bien moins lorsque vous partagez un message à vos amis. L'expéditeur peut du coup disposer et utiliser de manière malveillante des informations sur eux.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : *Ne partage pas cet avertissement qui te met en garde contre le pirate Jayden K. Smith, c'est un hoax*